

[VIE PRIVÉE](#) | [ACCÈS À L' INFORMATION](#) | [RESSOURCES](#) | [DÉCISIONS ET RÉOLUTIONS](#) | [LE CIPVP EN BREF](#)

[Page D'accueil](#) | [Parcourir toutes les ressources](#) | [Bulletins](#) | CIPVP Protection de la vie privée et accès à l'information intégrés - Automne 2012 | Données ouvertes, données massives, oui mais PAS de données personnelles!

[E-mail](#) | [Print](#) | [Accessibilité](#) | Share:     



Rapports annuels
Pratiques exemplaires
Documents de travail
Matériel pédagogique
Événements
Formules
Documents internes
Textes de loi
Liens
Communiqués
Bulletins
Exposés et discours
Présentations
RSS

CIPVP Protection de la vie privée et accès à l'information intégrés - Automne 2012 | Données ouvertes, données massives, oui mais PAS de données personnelles!

Published Date

Sep 05, 2012

Protection de la vie privée et accès à l'information intégrés

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, Canada

Bulletin électronique de l'automne 2012

PLEINS FEUX | Données ouvertes, données massives, oui ... mais PAS de données personnelles!

Pour souligner la Semaine du droit à l'information 2012, je tiendrai une conférence avec la Chambre de commerce de Toronto le jeudi 20 septembre. Nous discuterons du concept des données ouvertes, qui met à la disposition du public une foule de données que possède le gouvernement et en permet l'utilisation de manières tout à fait nouvelles, tout en assurant la protection des renseignements personnels.

Les conférenciers aborderont l'importance d'inviter les institutions publiques à divulguer de façon proactive des renseignements publics grâce à la technologie. Cette approche fondée sur l'accès à l'information intégré permet aux citoyens de se renseigner sur les mesures prises par leurs gouvernements, de les remettre en question et de participer de façon significative aux décisions d'intérêt public.

Pour s'inscrire, aller à www.bot.com/events ou composer le 416 862-4500.

[Pour en savoir plus](#)



MOT DELA COMMISSAIRE

Vous avez une politique? Encore vous faut-il l'appliquer!

Une organisation s'exposera toujours à des risques à moins de prévoir une stratégie pour assurer la mise en œuvre concrète de ses politiques et procédures de protection de la vie privée. Vous devez la communiquer, renseigner

Suivez-nous sur [twitter](#)

Regardez-nous sur [YouTube](#)

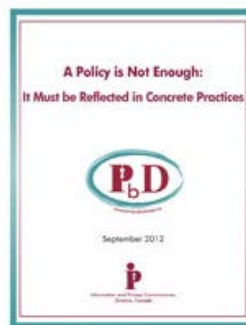
Aimez-nous sur [facebook](#)

Venez-nous voir sur [LinkedIn](#)



Ann Cavoukian, Ph.D.
Commissaire à l'information
et à la protection de la vie
privée
Ontario, Canada

votre personnel à son sujet et prévoir des mesures pour vous assurer que ces politiques sont reflétées dans les activités de votre organisation et ne restent pas lettre morte.



Télécharger

L'importance de ce geste a été mise en évidence récemment après qu'Élections Ontario a perdu deux clés USB contenant des renseignements personnels non chiffrés sur près de 2,4 millions d'électeurs. Dans mon **enquête sur cette atteinte à la vie privée**, j'ai constaté que ce problème découlait du fait que cet organisme ne s'était pas penché systématiquement sur les questions entourant la protection de la vie privée et la sécurité.

Pour en savoir plus

CONCOURSDEVIDÉO

Appel à tous les jeunes cinéastes de l'Ontario!

Fréquenter les médias sociaux, c'est très agréable, mais les gens n'ont pas une idée précise de ce qu'est la vie privée et des conséquences possibles de sa violation. On peut être congédié en raison de ce que l'on y affiche, blesser des gens en partageant trop de détails ou en se livrant à la cyberintimidation, et communiquer à son insu avec des prédateurs en croyant à tort que l'on ne risque rien. Au contraire : les médias sociaux ne sont pas sécuritaires, et vous y courez des risques! Une seule erreur, une seule fausse manœuvre et de sérieuses conséquences pourraient en résulter pour vous, votre famille, votre éducation, voire votre carrière future.



C'est pourquoi je fais appel aux jeunes cinéastes de l'Ontario pour produire une brève vidéo afin de renseigner la population ontarienne et le monde entier sur la protection de la vie privée et sur les choix judicieux à faire en ligne. J'espère que le concours **Make the Right Choices – A Privacy by Design Video Contest** séduira nos jeunes artistes, qui créeront des messages créatifs afin de rappeler aux gens de se servir des médias sociaux intelligemment, d'être conscients de ce qui peut se produire quand ils affichent de l'information et de tenir compte des risques éventuels.

Les participants au concours sont invités à intégrer l'un des **sept principes fondamentaux de la protection intégrée de la vie privée** dans leur vidéo. Je crois qu'il n'est jamais trop tôt pour se familiariser avec les avantages de la **protection intégrée de la vie privée** afin de protéger la vie privée selon une démarche à somme positive, qui permet d'utiliser les médias sociaux tout en protégeant sa vie privée.

Les résidents de l'Ontario âgés de 18 à 30 ans peuvent participer à ce concours, qui prend fin le 30 novembre 2012 à 23 h 59. Pour obtenir des précisions et lire les règlements du concours, visiter **makerightchoices.ca**.

QUOIDENEUF

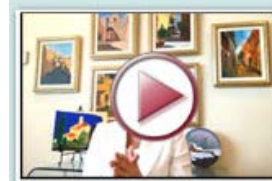
Livre blanc. **5 septembre 2012**. **A Policy is Not Enough: It must be Reflected in Concrete Practices**

Article. **29 août 2012**. **Exclure des casinos les personnes ayant une dépendance au jeu sans porter atteinte à la vie privée des visiteurs**

Livre blanc. **16 août 2012**. **Privacy and Drones: Unmanned Aerial Vehicles**

Rapport d'enquête. **31 juillet 2012**. **Atteinte à la vie privée à Élections Ontario**

VIDÉOENVEDETTE



Le coin de la commissaire.
22 août 2012.
Géomarkage et appareils mobiles



WWW.IPC.ON.CA | Commentaires | Désabonnement | Politique de confidentialité | Pour nous joindre



PLEINSFEUX | ...suite

Données ouvertes, données massives, oui ... mais PAS de données personnelles!

Pour souligner la Semaine du droit à l'information 2012, je tiendrai une conférence avec la Chambre de commerce de Toronto le jeudi 20 septembre. Nous discuterons du concept des données ouvertes, qui met à la disposition du public une foule de données que possède le gouvernement et en permet l'utilisation de manières tout à fait nouvelles, tout en assurant la protection des renseignements personnels.

Les conférenciers aborderont l'importance d'inviter les institutions publiques à divulguer de façon proactive des renseignements publics grâce à la technologie. Cette approche fondée sur l'accès à l'information intégré permet aux citoyens de se renseigner sur les mesures prises par leurs gouvernements, de les remettre en question et de participer de façon significative aux décisions d'intérêt public.

Pour s'inscrire, aller à www.bot.com/events ou composer le 416 862-4500 

Selon le principe d'accès à l'information intégré, le public devrait avoir facilement accès aux renseignements que détiennent les gouvernements. Lorsque l'information est facile d'accès, les citoyens peuvent alors remettre en question les mesures prises par leurs gouvernements et participer de façon significative aux décisions d'intérêt public. Le mouvement mondial en faveur des données ouvertes illustre parfaitement le concept d'accès à l'information intégré, qui rend des données lisibles par machine librement et proactivement accessibles au moyen de portails, de métadonnées et de moteurs de recherche à des fins novatrices et inattendues.

Avant la semaine internationale du droit à l'information, joignez-vous à Ann Cavoukian, Ph.D., commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, et à d'autres spécialistes du domaine pour apprendre comment les données ouvertes :

- permettent de rendre les quantités massives de données que détiennent les gouvernements accessibles au public tout en protégeant les renseignements personnels;
- contribuent à accroître la transparence et la reddition de comptes des gouvernements;
- facilitent la recherche fondée sur des données probantes et soutiennent l'innovation chez les universitaires, chez les chercheurs, dans le secteur public et dans l'industrie;
- sont déjà utilisées efficacement par les municipalités ontariennes pour améliorer la prestation des services.

Panélistes :

Brian Beamish, commissaire adjoint (accès à l'information)

Jury Konga, directeur, eGovFutures Group

Dave Wallace, dirigeant principal de l'information, Université de Waterloo

Daphne Gaby Donaldson, directrice générale, Corporate Information Management Services, ville de Toronto

Samantha Liscio, stratège en chef de l'information pour la fonction publique, ministère des Services gouvernementaux

Détails sur l'événement :

One King West

1, rue King Ouest, Grand Banking Hall

Toronto, ON, M5H 1A1

MOTDELA COMMISSAIRE | ...suite

Vous avez une politique? Encore vous faut-il l'appliquer!

Une organisation s'exposera toujours à des risques à moins de prévoir une stratégie pour assurer la mise en œuvre concrète de ses politiques et procédures de protection de la vie privée. Vous devez la communiquer, renseigner votre personnel à son sujet et prévoir des mesures pour vous assurer que ces politiques sont reflétées dans les activités de votre organisation et ne restent pas lettre morte.

L'importance de ce geste a été mise en évidence récemment après qu'Élections Ontario a perdu deux clés USB contenant des renseignements personnels non chiffrés sur près de 2,4 millions d'électeurs. Dans mon **enquête sur cette atteinte à la vie privée**, j'ai constaté que ce problème découlait du fait que cet organisme ne s'était pas penché systématiquement sur les questions entourant la protection de la vie privée et la sécurité.

En intégrant des politiques de protection de la vie privée dans votre structure organisationnelle au moyen d'un cadre fondé sur la **protection intégrée de la vie privée**, vous pourrez assurer cette protection sans limiter les fonctionnalités dont vous dépendez. Pour aider les organisations à adopter une démarche proactive à l'égard de la réduction des risques que posent les atteintes à la vie privée, je publie aujourd'hui un nouveau document d'orientation intitulé **A Policy is Not Enough: It Must be Reflected in Concrete Practices** qui propose un plan d'action en sept étapes que vous pouvez suivre pour instaurer efficacement une politique de protection de la vie privée et l'intégrer dans tous les aspects de vos activités.

S'il se produit une atteinte à la vie privée, il est essentiel de **réagir immédiatement et de façon structurée** afin de protéger les particuliers, de répondre aux attentes du public, des consommateurs et des organes de réglementation et,

en bout de ligne, de préserver votre réputation.

N'oubliez pas : si vous avez une politique, encore vous faut-il l'appliquer!

Cordialement,

Ann Cavoukian, Ph.D.

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée
Ontario, Canada

[<< Retour](#)

[Haut de page](#)



[Vie privée](#) | [Accès à l'information](#) | [Ressources](#) | [Décisions et résolutions](#) | [Le CIPVP en bref](#)
[English](#) | [Pour nous joindre](#) | [Plan du site](#) | [Recherche détaillée](#) | [RSS](#) | [Accessibilité](#)
[Politique du CIPVP concernant Twitter](#) | [Politique de confidentialité](#)

© Copyright 2012 - Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario. Tous droits réservés.